



**TARN-ET-GARONNE
AMÉNAGEMENT**

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL REUNION DU 11 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'avril (11.04.2023) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 4 avril 2023, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

DELIBERATION N°04/2023-07 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL M57

Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix	
Nombre de membres présents : 12 soit 379 voix	M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1^{er} Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2^{ème} Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3^{ème} Vice-Président), Mme NEGRE Marie-Claude (4^{ème} Vice-Présidente), M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)
Nombre de membres représentés : 3 soit 157 voix	M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme PIZZINI, M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme NEGRE M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET
Nombre de membres absents excusés : 5 soit 119 voix	M. COUSI Vincent (Délégué titulaire), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire)
Quorum : 328 voix	Atteint

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Catherine BOURDONCLE

Vu le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article L.1612-2 ;
Vu le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2022, visé de la Direction départementale des finances publiques et du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

Considérant qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget ;

Considérant que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif ;

Considérant que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement de se prononcer sur le compte de gestion 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2022 pour le budget principal M57 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2022 du budget principal M57.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2022, le compte de gestion du budget principal M57 du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2022 du budget principal M57 ;
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Préfecture
le **13 AVR. 2023**

Fait à Montauban, le 11 avril 2023

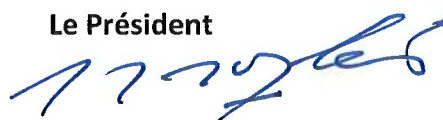
Et de la publication le **18 AVR. 2023**

La Secrétaire de séance

Le Président

Catherine BOURDONCLE

Jean-Michel BAYLET



**Syndicat Mixte
Tarn-et-Garonne Aménagement**
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze
82013 MONTAUBAN Cedex
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

AR Préfecture

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET PRINCIPAL M57

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20230411-042023070809-BF
Numéro d'acte : 042023070809
Date de décision : 11/04/2023
Nature : DOCUMENTS_BUDGETAIRES_ET_FINANCIERS
Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / do budgétaires (et délibérations correspondantes))
Fichier acte : SYNDICAT_MIXTE_TARN_ET_GARONNE_AMENAGE scellé.xml

Fichier(s) annexes(s) : 04 2023 08 Approbation CA 2022 du Budget Principal V
04 2023 08 note synthétique CA 2022 M57.pdf
feuille de signature CA 2022 - BP M57.pdf
04 2023 07 Approbation CG 2022 M57.pdf
Pages II-1 et II-2 du CG.pdf
RAR 2022 BP M57.pdf
04 2023 09 Affectation resultats 2022 M57.pdf

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

Date d'envoi de l'acte : 13/04/2023 14:42:29

Date de réception de l'AR : 13/04/2023 14:53:24